

Les crédits

[Traduction]

M. MacWilliam: Monsieur le Président, vous avez jugé que mon collègue avait bel et bien épuisé le temps mis à sa disposition lorsque la discussion sur les délibérations de la Chambre a effectivement commencé. Malgré tout le respect que je vous dois, il se trouve que j'ai minuté l'intervention du député et qu'il parlait alors depuis 7 minutes et 30 secondes. Étant donné que le recours au Règlement qui a été soulevé à ce moment-là a donné lieu à un long débat, j'estime que le député dispose encore en fait de deux minutes et demie à trois minutes.

Le président suppléant (M. Tremblay (Lotbinière)): Je regrette infiniment, mais les moyens de communication qui sont mis à ma disposition m'indiquent que j'ai observé, en fait, les directives qu'on m'avait laissées lorsque la Présidence a quitté le fauteuil, et encore une fois, j'accorde cinq minutes pour des questions aux députés.

[Traduction]

M. Walker: Monsieur le Président, tout au long du débat, j'ai écouté très attentivement les observations des députés des différentes régions du pays. En réponse au dernier intervenant, je pourrais peut-être vous faire part ici de certaines préoccupations qui ont été exprimées dans les Prairies au sujet de questions écologiques et qu'englobe justement notre motion.

Voyez par exemple ce que le gouvernement actuel a fait en ne tenant pas ses promesses concernant le Centre pour un développement durable. Il avait dit qu'il parrainerait ce centre et voici maintenant qu'il n'en est plus certain. Nous n'avons toujours pas de centre.

Ensuite, les gouvernements québécois et albertain sont en train de négocier le transport de BPC liquides et solides du Québec vers la ville d'Edmonton et les environs. Cela veut dire que ces déchets vont traverser l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Quelle est la position du ministre des Transports (M. B. Bouchard) et du ministre de l'Environnement (M. L. Bouchard) là-dessus? Ils restent silencieux.

Puis, la ville de Winnipeg a un problème à l'heure actuelle parce que le système hydrographique du lac Shoal est menacé par l'exploitation d'une mine en plein milieu du lac. Le gouvernement fédéral est-il en train d'évaluer l'incidence écologique de cette entreprise? Non. A-t-il demandé au gouvernement provincial de le faire? Non. On est encore silencieux là-dessus.

• (1730)

Dans l'ouest, on est aux prises avec un autre problème, celui du barrage Rafferty-Alameda. La Fédération canadienne de la faune a dû traîner le gouvernement devant les tribunaux pour le convaincre d'effectuer une évaluation de l'environnement. Et qu'est-ce que cette évaluation a pu nous apprendre? Eh bien oui, que le projet causerait beaucoup plus de dommages que ne l'avait prévu le gouvernement, qui va maintenant peut-être tenir des audiences publiques à ce sujet.

Le gouvernement de l'Alberta a annoncé que si le gouvernement fédéral allait faire appliquer les règlements plus stricts qui régissent la protection de l'environnement, il ne laisserait pas cette nouvelle réglementation influencer de quelque façon que ce soit sur le développement de son industrie forestière. Tout cela prouve que le gouvernement fédéral ne peut même pas convaincre ses propres alliés politiques de participer aux études d'impact sur l'environnement, qui de nos jours devraient servir de base à nos décisions.

Le gouvernement fédéral a mis du temps à entreprendre de nouveaux projets dans le nord-ouest du Manitoba. A Flin Flon, une fonderie a besoin d'être rénovée. De nombreux emplois sont en jeu. Cette usine est responsable des pluies acides qui polluent la région centrale de notre continent. Bien que disposé à moderniser des usines dans d'autres régions, le gouvernement n'est pas encore parvenu à conclure une entente sur celle-ci. Pourtant, le projet est très important aux yeux des Manitobains.

Je voulais profiter du débat sur l'environnement pour soulever ces questions à la Chambre. Nous devons adopter une orientation nationale et chercher à savoir comment les problèmes environnementaux influent non seulement sur les habitants des grandes villes, mais aussi sur ceux des régions éloignées. C'est important pour tous les Canadiens.

M. Young (Beaches—Woodbine): Je ne sais pas au juste si c'était une question que le député posait ou s'il s'agissait plutôt d'une observation. Quoi qu'il en soit, je comprends certes les inquiétudes qu'il exprime au nom des habitants de sa circonscription et de la population de l'Ouest canadien assurément.

Dans tout ce débat, je ne pense pas qu'il y ait grand désaccord à la Chambre qui serait fondé sur les consignes de parti. La plupart des législateurs en sont maintenant arrivés à la conclusion que l'environnement ne leur appartient pas. Nous empruntons l'environnement aux générations à venir. Nous n'avons absolument aucun droit de polluer par des actes irresponsables. Là-dessus, les députés de tous les partis peuvent aisément s'entendre.